L'Etat n'y arrive pas dans les Zad ? Et les ZIAD (zones islamiques à défendre), alors ?

écrit par Claude t.a.l | 17 avril 2018

Et les ZIAD, alors ?
Déjà que l' Etat n'y arrive pas dans les ZAD ….
Maintenant, ça fait plus d'une semaine qu'on " évacue " celle de Notre-Dame-des-Landes, face à une centaine de zozos, au début. Résultat ?
Et dans les facs occupées par quelques guignols, que se passe t-il ? Rien, bien sûr !

Mais tout cela n'est rien comparé aux ZIAD , zones islamiques à défendre, qui sont maintenant dans toutes nos villes.

A Toulouse, un détenu se pend dans sa cellule, une femme (le mot est trop flatteur) en niqab est contrôlée par la police : aujourd'hui sera le 3 ème jour d'affrontements entre " les jeunes " et la police.

Pas qu'à Toulouse, pas que dans le " 9-3 ", pas qu'à ….. Partout, je vous dis !

Tiens, j'te prends un exemple de ZIAD dans une ville moyenne :

Orléans.

Le quartier des Carmes est un quartchié du centre ville d'Orléans.
Les commerces : épiceries et boucheries halal, salons de coiffure afro, magasins de téléphonie, etc ….
Tu vois le topo …..

Les activités habituelles de ce quartchié :
– " Les dealers parasitent la vie des riverains. ", " L'autre soir, il y a encore eu une bagarre avec des coups de couteau ", " dealers en situation irrégulière ", " les boutiques souvent complaisantes avec les dealers qui vendent leurs drogues illégalement au sein de ces mêmes commerces "
(
https://www.larep.fr/orleans/travaux-urbanisme/2018/02/05/un-collectif-de-riverains-a-lance-une-petition-en-janvier_12727966.html)
Ce n'est pas tout, il y a aussi, bien sûr
– les prières de rue !
" Après le trafic de drogue, les prières de rue: un membres du collectif Carmes-Porte Saint-Jean-Madeleine, vient de protester contre la présence de pratiquants en prière, vendredi en début d'après-midi, sur toute la largeur de la rue de Limare, une rue perpendiculaire à la rue des Carmes …. "
(
http://www.magcentre.fr/152903-carmes-a-orleans-les-prieres-de-rue-desormais-sous-surveillance-de-la-police-municipale/)
Il faut préciser que la mosquée devant laquelle ces prières de rue ont lieu, c'est la même que celle que fréquentaient les membres de " la filière orléanaise " , une vingtaine de personnes parties en Syrie.
Un procès qui s'était déroulé en novembre 2017 : https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/justice/2017/11/21/terrorisme-la-filiere-orleanaise-jugee-depuis-ce-mercredi-a-paris_12636864.html
La mosquée, elle est fermée ? Ben non, pourquoi elle serait

fermée ?

Quand je vous dis que des ZIAD, il y en a partout !